

REÇU LE
- 2 AVR. 2012
Syndicat Mixte Nord Dauphiné

SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE
1180 Chemin de Rajat
BP 25
38540 HEYRIEUX

N° 12/13
COMPOSITION DU CTP-CHS

ARRIVÉ LE :
29 MARS 2012
SOUS-PRÉFECTURE DE VIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 08 mars 2012 s'est réuni en session ordinaire à Doissin, le 21 mars de l'an deux mille douze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY.

Nombre de membres en exercice : 101 titulaires Votants : 54

PRESENTS :

- ❶ - Communes en adhésion directe (0)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (20)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (4)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (6)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (11)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (12)

1 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Compte tenu de la démission de M. NIVON, et la réorganisation du bureau, il est proposé de fixer la composition du CTP-CHS du SMND comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
LEVY Henri	SEILLET René
BERNARD Marc	QUEMIN André
GELIN Maurice	MARIN Jean

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités
de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 21 mars 2012

**Le Président
H. LEVY**

